



LA MANUFACTURE DES ABBESSES
ET LA COMPAGNIE MAN LALA
présentent



MARY PRINCE

D'APRÈS *THE HISTORY OF MARY PRINCE*. RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE D'UNE ESCLAVE ANTILLAISE

MISE EN SCÈNE
ALEX DESCAS

AVEC
SOURIA ADÈLE



DU 15 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2014
DU MERCREDI AU SAMEDI À 19H

TRADUCTION ET ADAPTATION
EMMA SUDOUR ET SOURIA ADÈLE

DÉCORS **DENIS RENAULT**
LUMIÈRES **AGNÈS GODARD**
UNIVERS SONORE **AIDJE TAFIAL**

COSTUME **CATHERINE LAINARD**
PHOTO AFFICHE **FRANÇOISE HUGUIER**



LA MANUFACTURE DES ABBESSES

7, rue Véron Paris 18ème / M°Abbesses ou Blanche
Réservations : manufacturedesabbesses.com / 01 42 33 42 03

L'HISTOIRE DE MARY PRINCE



Premier témoignage d'une esclave sur sa condition, écrit avant l'abolition de l'esclavage en 1831 dans les colonies britanniques, Mary Prince raconte avec pudeur et retenue son incroyable odyssee.

Née aux Bermudes, vendue à l'âge de douze ans, elle est ballottée de maître en maître, d'île en île, jusqu'à Antigua. Puis elle suit son dernier propriétaire en Angleterre où elle demande son affranchissement.

Restituant son parcours et son combat, Mary Prince va dépeindre avec humanité la réalité, ou plutôt les différentes réalités de la vie des esclaves : le quotidien d'une esclave de maison, d'une esclave dans une saline ou encore des esclaves dans les champs.

Elle nous fera ressentir l'enfer de vivre sous le joug de maîtres tout-puissants, qui ont tous les droits et peuvent donc, au gré de leurs caprices, battre, tuer, abuser, torturer...

Arrivée esclave, Mary Prince est devenue immédiatement libre en Angleterre puisque l'esclavage n'existait pas dans le Royaume-Uni. Mais elle devra encore se battre pour retrouver son mari aux Antilles sans retourner à sa condition d'esclave, l'esclavage ayant toujours cours dans les colonies.

Dans le contexte de l'époque, Daniel Maragnès dans l'édition *La Véritable Histoire de Mary Prince* chez Albin Michel, souligne l'audace de cette prise de parole qui va bien au-delà d'un simple texte autobiographique.

En effet, ce témoignage présente un intérêt exceptionnel tant du point de vue politique qu'historique : politique, car le XIX^e siècle voit aboutir la lutte pour la suppression de l'esclavage ; historique, parce qu'il nous oblige à entendre une voix que l'on condamnait au silence.

La bouleversante histoire de Mary Prince nous rappelle que l'esclavage est un crime contre l'humanité.

LE TEXTE



Afin de pouvoir retourner libre aux Antilles, Mary Prince entamera à Londres une procédure d'affranchissement, car ses propriétaires s'opposaient totalement à sa libération, en allant jusqu'à la calomnie.

Elle sera représentée par Thomas Pringle, avocat abolitionniste.

Il fera transcrire pour le juge, le récit de sa vie, sachant que ce récit serait publié et servirait de témoignage pour abolir l'esclavage dans les colonies et pour que Mary Prince puisse gagner sa liberté.

Voici un extrait de la préface à la 1^{re} édition de 1831, rédigée par Thomas Pringle :

« Ce fut Mary Prince la première qui suggéra l'idée d'écrire son histoire. Elle souhaitait, disait-elle, que les bonnes gens d'Angleterre puissent apprendre de la bouche d'une esclave les sentiments et les souffrances d'une esclave. [...] Le récit fut recueilli sous la dictée de Mary par une dame qui se trouvait alors l'hôte de ma famille ; elle le prit par écrit en entier. [...] Aucun fait d'importance n'a été coupé, aucun détail, aucun sentiment n'a été ajouté. »

Le récit de Mary Prince a été publié en 1831 à Londres, sous le titre de *The History of Mary Prince. A West Indian Slave Narrative.*

LA TRAITE NÉGRIFIÈRE EN QUELQUES DATES



1454 : La bulle du pape Nicolas V autorise le principe de l'esclavage des Noirs pour soutenir le monopole commercial du Portugal en Afrique. Ainsi il concède au roi du Portugal : « [...] la faculté pleine et entière d'attaquer, de conquérir, de vaincre, de réduire et de soumettre tous les Sarrasins, païens et autres ennemis du Christ où qu'ils soient, avec leurs royaumes, duchés, principautés, domaines, propriétés, meubles et immeubles, tous les biens par eux détenus et possédés, de réduire leurs personnes en servitude perpétuelle [...] »

1635 : Colonisation de la Guadeloupe et de la Martinique par la France

1642 : Louis XIII autorise la traite des Noirs

1685 : Le « Code noir », en France, inspiré par Colbert, dénie toute personnalité civile et juridique aux esclaves, considérés comme des « meubles ».

1794 : Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises par la Convention.

1802 : Rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe par Napoléon (à l'époque, la Martinique était anglaise)

1804 : Indépendance d'Haïti

1815 : Les puissances européennes s'engagent à interdire la traite négrière au Congrès de Vienne. Louis XVIII, après avoir annulé tous les actes de Napoléon, confirme en juillet l'abolition de la traite. Mais l'esclavage est maintenu.

1824 : Création de l'association des femmes contre l'esclavage.

1834 : Création à Paris de la « Société française pour l'abolition de l'esclavage ». Abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises

1848 : Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

1880 : Abolition de l'esclavage à Cuba.

1980 : Abolition de l'esclavage en Mauritanie

1998 : 23 mai, marche du CM98 pour les 150 ans de la commémoration de l'esclavage rassemblant plus de 40 000 personnes à Paris

2001 : 10 mai, loi Taubira reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité.

L'ESCLAVAGE MODERNE

2013 : 5 août, la loi introduisant le crime d'esclavage, les délits de servitude et de travail forcé a été publiée au *Journal officiel*.

NOTE D'INTENTION



Après avoir découvert le récit de Mary Prince, je me suis dit que pour plusieurs raisons il fallait absolument retranscrire ce texte, le faire vivre.

Le vide historique

Trop peu de documents, de témoignages réels sur cette période de la traite négrière existent. Nous ne disposons que de peu de noms, peu de photos, peu d'éléments pour nous rappeler cette période. Seuls des dessins, des schémas de bateaux, le point de départ et le

point d'arrivée nous offrent des repères concrets. Pour le reste, ce sont des écrivains ou des cinéastes qui arrivent de façon fictive, avec leur propre imaginaire, à restituer la vie des esclaves durant la traite négrière.

Moi-même, qui suis originaire de la Martinique, j'ai eu du mal comme bien d'autres à établir mon arbre généalogique. Il y a des vides qu'on ne peut pas remplir.

Ce texte est comme une photo. Il est vrai, authentique. Il s'agit bien d'une femme qui parle de sa vie d'esclave et de son affranchissement lors de son séjour en Angleterre, et ce, à la première personne.

Un écho qui résonne encore

L'histoire de Mary Prince est d'une modernité effrayante. Plus je le lis, plus il me ramène à la réalité de tant de personnes qui vivent ce que l'on appelle l'esclavage moderne.

C'est cette forme (un témoignage brut et immédiat), que je tiens à respecter. Je serai au plus près du texte de Mary, même si, vu la longueur du récit, je suis obligée de faire quelques coupes.

Je veux restituer toute l'intensité dramatique de ce texte, dans un seule en scène, avec très peu d'artifices. Cette forme légère me permettra de tourner le spectacle plus facilement, sans être contrainte par un trop lourd dispositif.

Souria ADÈLE

LE SPECTACLE / LA MISE EN SCÈNE

Un plateau nu, entièrement vide.

Une femme (vêtue d'une longue robe, de style 19^e siècle) rentre et livre son témoignage.

C'est le récit d'une femme, de Mary Prince sur sa vie d'esclave.

Il s'agit très vite de comprendre que ce n'est pas la peine d'imaginer un jeu de décor

Danse immobile.
Solo effroyable.

Notre attention est centrée uniquement sur Mary Prince, la force de sa présence durant la terrifiante histoire qu'elle porte à notre connaissance.

L'importance de la lumière qui participe à la transformation du personnage.

Dans le spectacle *Mary Prince*, au-delà de la vérité historique et politique, c'est la nécessité absolue pour Mary Prince de porter témoignage et cette voix qui est si loin et si proche témoigne aussi du présent et rappelle toujours la même nécessité de rester toujours vigilant.

Alex DESCAS

LA COMPAGNIE MAN LALA

La compagnie Man Lala a été créée en 2001 pour aider à la promotion des comédiens afro-caribéens dans l'Hexagone. Elle défend aussi les langues et cultures créoles à travers des ateliers hebdomadaires.



Souria ADÈLE COMEDIENNE

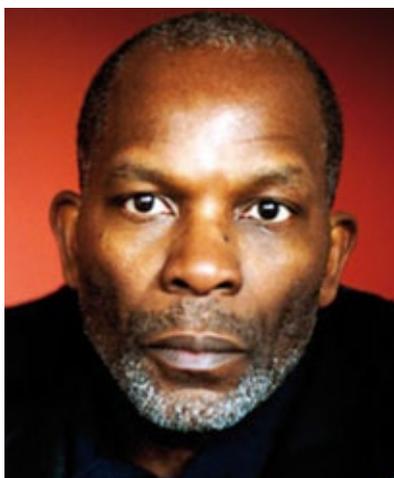
Martiniquaise ayant toujours vécu dans l'Hexagone, après deux ans d'études de droit elle décide de se consacrer à la danse et au chant (Julien Clerc, Grand Orchestre du Splendid, Nino Ferrer, etc.)

Elle a joué entre autres sous la direction de Jérôme Savary dans *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Jean-Paul Lucet dans *Barnum* ou de Jean-Luc Moreau dans *Impair et Pair*.

Suite à sa rencontre en 1996 avec John Strasberg, elle s'oriente vers la comédie.

Mais face à l'indigence des rôles qui lui sont proposés à la télé, elle écrit son premier seul en scène *Marie-Thérèse Barnabé, Nègresse de France*, témoignage d'une femme noire dans la France d'aujourd'hui, qui sera présenté

à la Comédie Bastille, au Café de la Gare, au festival d'Avignon et en tournée. *Mary Prince* est son deuxième seul en scène.



Alex DESCAS MISE EN SCÈNE

Après avoir suivi les cours de Ada Lonati et Blanche Salant, Alex Descas débute au cinéma avec « S'en fout la mort » de Claire Denis en 1990, rôle pour lequel il sera nommé pour le César du meilleur jeune espoir masculin et qui lui vaudra le prix Michel Simon. Attiré par le cinéma d'auteur, il a travaillé entre autres avec Olivier Assayas, Raoul Peck, Jim Jarmush, Peter Handke..., et régulièrement avec Claire Denis, qui lui offre le rôle principal dans *35 Rhums*. Au théâtre il a travaillé entre autres avec Julius Amédée Laou, Gérard Gelas, Hans

Peter Cloos, Hammou Graia, Nathalie Richard, Irina Brook. Dernièrement il jouait un avocat dans la pièce *Race* de David Mamet, mise en scène par Pierre Laville. A la télé, il est le commissaire Schneider dans la série « Un flic ». *Mary Prince* est sa première mise en scène.

LES SOUTIENS

“ Au-delà d’un simple récit autobiographique, l’histoire de Mary Prince nous transporte à la découverte historique, politique, culturelle et humaine donc sensible, à travers l’expérience directe d’une esclave antillaise et constitue un témoignage de première main.

Souria Adèle met tout son talent au service de cette œuvre. Elle y ajoute son ardeur.”

Christiane TAUBIRA, auteure de loi du 21 mai 2001 reconnaissant la traite et l’esclavage en tant que crime contre l’humanité. 10 avril 2012.

“ Faire entendre la voix des personnes mises en esclavage, faire connaître leur parcours de vie, est un défi qui permet de mieux comprendre l’horreur et la perversité de la domination absolue. C’est pour cela que le Comité National pour la Mémoire et l’Histoire de l’Esclavage félicite Souria Adèle pour sa mise en scène du texte de Mary Prince”.

Myriam COTTIAS, Présidente du Comité National pour la Mémoire et l’Histoire de l’Esclavage. 18 décembre 2013.

“ Ce projet permettra aux jeunes et au grand public de se plonger dans la vie de cette femme d’exception, qui par l’authenticité de son témoignage nous donne à mieux comprendre le courage, la résistance et la résilience des millions d’hommes et de femmes réduits à l’esclavage par la violence et l’inhumanité.”

Ali MOUSSA-IYE, écrivain et docteur en sciences politiques, chef de la Section du dialogue interculturel à l’Unesco. 12 novembre 2012.

Le spectacle est labellisé par le CNMHE (Comité national pour la mémoire et l’histoire de l’esclavage) et par l’Unesco dans le cadre du projet “ La Route de l’esclave ”.

PROJET PÉDAGOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC LE CIRESC



En partenariat avec le CIRESC (Centre International de Recherche sur les Esclavages,) la Compagnie Man Lala pourra organiser à l'issue des représentations destinées à un public scolaire un débat qui sera animé par la comédienne et un historien.

Débat autour de 2 grands axes (interactif en échange avec le public)

- A partir de ce témoignage nous parlerons de la vie quotidienne d'une esclave
- A partir des réactions du public, nous les sensibiliserons à cette période de la traite de la Nègrière.

Une fiche pédagogique sera donnée aux enseignants qui le souhaitent en amont de la représentation, pour préparer les élèves au spectacle et à la question de l'esclavage.

Le Centre International de Recherches sur les Esclavages (CIRESC) est un Groupement de Recherche International (GDRI), créé en janvier 2008 dans le cadre d'une convention entre le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), l'Université Paris Diderot(Paris 7), l'Université de Poitiers et la York University du Canada.

Le CIRESC s'inscrit dans la continuité du « Réseau Thématique Prioritaire : Esclavage (Amériques, Afrique, Europe). Formes, systèmes politiques, économiques et productions sociales » créé en novembre 2005.

Coordonné par le CNRS, il est dirigé par Myriam Cottias (Directrice de recherches au CNRS) et est doté d'un Bureau et d'un Conseil scientifique.

REVUE DE PRESSE

Seule en scène, Souria ADELE s'imprègne de ce texte à l'état brut dans une mise en scène épurée qui met en valeur la puissance de ce témoignage.

FIGAROSCOPE

Avec Mary Prince, Descas et Adèle offrent au public parisien d'entendre une voix que l'on croyait condamnée au silence. Cette pièce contribue à lui donner du corps, si meurtri soit-il.

François-Xavier Guillerm - FRANCE-ANTILLES

La mise en scène d'Alex Descas cadre cette confession dans une extrême sobriété. Pas d'effets, rien que des mots qui mettent fin au silence et au mensonge, dans l'interprétation impitoyablement douce de Souria Adèle.

Gilles Costaz - WEBTHEA

C'est un pari risqué, une idée courageuse (...). L'actrice, de sa voix claire et profonde, parvient à embarquer le spectateur dans cette triste odyssée. On saisit la force de Mary. La pièce souligne avec justesse son incroyable ténacité, sa résilience stupéfiante.

Elodie Berthaud - CAUSETTE

Un texte au cordeau, une comédienne rare, tout est réuni pour passer un moment de qualité au théâtre.

Dolores Bakéla - METRONEWS

Le jeu de la comédienne, en spectacle solo, est impressionnant !

Pierre François - FRANCE CATHOLIQUE

Le jeu de la comédienne est au plus proche d'un réalisme qui campe le personnage de Mary Prince (...) Elle garde une dignité dans ses propos et son attitude. Elle raconte juste (...) Tout semble posé, réfléchi. Souria Adèle incarne des mots qu'elle dit sans rancœur et sans rancune.

Safidin Alouache - LA REVUE DU SPECTACLE.FR

La parole de Mary Prince est d'une intensité dramatique poignante parce que factuelle et sans pathos (...) La partition est sublimée par Souria Adèle qui la dispense idéalement sans incarnation naturaliste ni déploration.

Martine Piazzon - FROGGY'S DELIGHT

Le travail de l'actrice Souria Adèle est d'autant plus marquant que de tels témoignages n'existent pas dans la Caraïbe francophone.

Léia Santacroce - OUTRE-MER 1^{ÈRE}

Souria Adèle décoche des mots simples et justes, aiguisés comme des flèches, qui viennent blesser nos cœurs et dans la brèche ouverte, y faire germer la mémoire des esclaves.

Jeanne Roland - ARTISTK REZO.COM

REVUE DE PRESSE

Il faut féliciter cette équipe d'avoir su atteindre une telle vision du monde par le théâtre.

Alvina Ruprecht - THEATRE DU BLOG

Sobre et juste, la parole de Mary Prince passe par la volonté et la voix de Souria Adèle. Aucune fioriture, aucun artifice, il s'agit là d'écouter le témoignage rare d'une femme esclave.

Laurence Caron-Spokojny - CE QUI EST REMARQUABLE

Nous sommes saisis, touchés par ce personnage qui reste, tout au long, d'une concentration, d'une dignité admirables.

LE MONDE FRANCOPHONE.COM

Rencontre entre la voix de Souria Adèle – une voix à vous faire redresser l'épine, profonde et pénétrante, une voix qui hante dès les premiers vocables – et le récit autobiographique de Mary Prince qui relate avec dignité et pudeur les détails d'une déshumanisation systémique.

Nathalie Batrville - MY AFRO' WEEK

Un vibrant témoignage sur l'esclavage.

Isabelle Herceville - LA MUSE

Magistrale interprétation de cette histoire de Mary Prince par une Souria Adèle émouvante et criante de vérité dans ce rôle.

Alfredo Allegra - LEXTIMES.FR

Compagnie MAN LALA (association loi 1901)

Maison des Associations BL 21
22 Rue Deparcieux 75014 PARIS
Tél. : 06 60 67 07 76
Mail : ciemanlala@hotmail.com
Licence spectacle N°2-1046284

CONTACT PRESSE :

Sandra Vollant : 06 58 27 46 00
Mail : sandra_vollant@yahoo.fr

CONTACT DIFFUSION

Martine Derrier - Les Petits Ruisseaux
Tél. : 06 81 13 69 68 /01 49 59 93 69
Mail : martinederrier@lespetitsruisseaux.com
www.lespetitsruisseaux.com

